

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Parc Astérix, le Château de Chantilly et CDC Biodiversité s'unissent pour des mesures de restauration écologique au cœur du territoire

Chantilly, le 2 février 2026 | Les travaux de restauration écologique reprennent au cœur de la forêt de Chantilly. Pas moins de 8 hectares sont concernés par ces actions en lien avec la compensation d'aménagements du Parc Astérix. Restauration du boisement et plantations d'essences adaptées au changement climatique ont débuté pour plusieurs semaines.

Dans le cadre de ses projets d'aménagement, le Parc Astérix s'engage dans une démarche écologique ambitieuse de long terme pour une partie de ses compensations, en partenariat avec CDC Biodiversité et le Château de Chantilly, propriété de l'Institut de France. Ce partenariat inédit, fondé sur la proximité géographique entre le Parc Astérix et la forêt du Château de Chantilly, renforce les fonctionnalités écologiques du territoire et s'inscrit dans une logique de restauration durable de milieux forestiers dans un contexte de nécessité d'adaptation aux changements climatiques.

Une forêt emblématique fragilisée par le changement climatique

La forêt du Château de Chantilly (6300 ha), développée sur des sols sableux et donc peu rétenteurs d'eau, est aujourd'hui fortement impactée par les effets du changement climatique : on estime à 40% la proportion d'arbres, notamment des Chênes, dont l'état de santé est préoccupant. Face à cette situation, CDC Biodiversité, opérateur de compensation mandaté par le Parc Astérix, met en œuvre des actions de restauration et d'entretien sur 29 ha de parcelles forestières en impasse sylvicole, identifiées avec le Château de Chantilly et l'Office National des Forêts.

Un engagement de long terme pour restaurer durablement les écosystèmes

Les mesures de compensation écologique s'inscrivent dans un cadre contractuel de long terme allant jusqu'à 50 ans : une Obligation Réelle Environnementale (ORE), sous acte notarié entre CDC Biodiversité et le Château de Chantilly. Elle garantira la pérennité des actions au sein des parcelles mises à disposition par le Château de Chantilly. Ce dispositif permettra de mettre en œuvre et de suivre des mesures concrètes visant à compenser les impacts sur les oiseaux et les chauves-souris vivant dans des milieux arbustifs ou arborés, ainsi que sur les habitats naturels de type boisé.

Les actions à mener ont d'ores et déjà été identifiées : plantations d'essences locales diversifiées et adaptées aux évolutions climatiques, création de lisières et de clairières forestières, maintien d'arbres en îlots de sénescence et restauration de landes à callune.

Un calendrier de travaux phasé et un suivi à long terme

Les premiers travaux de travaux de compensation liés à l'aménagement global du Parc Astérix ont débuté fin 2024. Ils viennent de reprendre début janvier 2026, période la moins sensible pour la faune et la flore puis se poursuivront sur les prochaines années. Ces importants travaux de restauration laisseront ensuite place aux travaux plus légers dits « d'entretien » et aux suivis écologiques ciblés sur les espèces et milieux compensés. Cette planification progressive permet d'adapter les interventions aux spécificités écologiques des milieux visés par les compensations.

Une concertation territorial novatrice

Ce projet associe CDC Biodiversité, le Parc Astérix, le Château de Chantilly, l'Office National des Forêts, le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France et le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France. Il illustre une coopération territoriale innovante, au service de la biodiversité et de la résilience des forêts face aux dérèglements climatiques.

« Ce projet a été initié par les partenaires dès la phase de conception des premières opérations du projet d'aménagement global du Parc Astérix. Il représente une réponse concrète et de long terme (30 et 50 ans) à l'urgence climatique et au déclin de la biodiversité. Il démontre qu'une compensation écologique ambitieuse, saluée par les services de l'État, peut aussi être un levier de résilience pour les territoires. »

Renaud Garbé, directeur agence Hauts-de-France, CDC Biodiversité

« Le Parc Astérix attache une grande importance à la protection de la biodiversité, celui-ci se situant à la fois dans une Zone Natura 2000 et dans le Parc Régional Oise – Pays de France. Ce projet reflète notre volonté de développer le Parc Astérix de manière responsable et durable, en collaboration avec les acteurs locaux, permettant de mener à bien des actions favorables à la restauration des écosystèmes. »

Delphine Pons, directrice générale du Parc Astérix

« En tant que grand propriétaire forestier, le Château de Chantilly assume une responsabilité particulière : préserver son patrimoine naturel et en assurer la transmission aux générations futures. Fidèle à la mission que lui a confiée le duc d'Aumale et à la devise de l'Institut de France – *Perpétuer, Soutenir, Éclairer* – le château agit au quotidien pour accompagner ses forêts face aux défis du changement climatique, tout en favorisant le développement des connaissances et en faisant preuve de pédagogie. Il déploie son action en liaison étroite avec les acteurs du territoire, au service d'une biodiversité foisonnante et partagée. »

Anne Miller, administratrice générale du Château de Chantilly

À propos de CDC Biodiversité

Depuis 2008, CDC Biodiversité concilie biodiversité et développement économique, au service de l'intérêt général. Entièrement dédiée à la biodiversité, cette filiale du Groupe CDC intervient sur trois axes : conseiller, mesurer et renaturer. Son expertise lui permet de conseiller et de former à toutes les thématiques biodiversité. Son activité historique d'opérateur de compensation s'est depuis étendue, afin de proposer aux acteurs économiques un panel complet de solutions en faveur de la biodiversité. Elle mesure l'empreinte des activités sur la biodiversité avec plusieurs outils adaptés selon les contraintes des acteurs économiques : le Global Biodiversity Score, l'Indice de biodiversité local ou AgriBEST. Enfin, elle soutient des actions concrètes de renaturation sur le long terme, via des solutions fondées sur la nature.

En savoir + sur [CDC Biodiversité](#)

À propos du Château de Chantilly – Institut de France

Légué à l'Institut de France par l'un de ses académiciens les plus prestigieux, le duc d'Aumale, le Château de Chantilly abrite un patrimoine exceptionnel. Au cœur de 7 800 hectares de terres, au sein de l'une des plus grandes forêts des environs de Paris, son château, son parc et ses Grandes Écuries sont un joyau du patrimoine français. Les admirables collections du duc d'Aumale (tableaux, manuscrits, objets d'art et mobilier) continuent de faire rêver les nombreux visiteurs. Ses Grandes Écuries, chef-d'œuvre du XVIII^e siècle, abritent aujourd'hui un musée vivant du Cheval ainsi qu'une compagnie équestre. Depuis plus d'un siècle, l'Institut de France entretient ce patrimoine inestimable conformément aux dernières volontés de son donateur : l'ouverture au public, la présentation préservée et le maintien des collections à demeure.

En savoir + sur le Château de Chantilly <https://chateaudechantilly.fr/>

À propos du Parc Astérix

Parc Astérix, une potion testée et approuvée depuis plus de 35 ans. À 35 km au nord de Paris, Le Parc Astérix est un mélange de 50 attractions et spectacles mis en scène dans 6 univers (la Gaule, l'Empire Romain, la Grèce antique, les Vikings, À travers le temps et l'Égypte). Le Parc Astérix, c'est une aventure renversante à bord d'OzIris, l'attraction pharaonique, ou Toutatis l'attraction de tous les records ; de l'émotion pour les petits Gaulois dans la forêt d'Idéfix, ou encore des sensations pour toute la famille dans les attractions Cétautomatix ou Pégase Express ! Et après une journée riche en aventures, le Parc c'est aussi trois hôtels à l'ambiance unique, au cœur de la forêt, pour prolonger l'expérience !

Retrouvez toutes les actualités et la médiathèque du Parc sur <https://newsroom.parcasterix.fr>

Contacts presse

CDC Biodiversité – Isabelle JULLIEN – communication@cdc-biodiversite.fr – 06 86 14 93 15
Château de Chantilly / Institut de France – chateaudechantilly@alambret.com – 01 48 87 70 77
Parc Astérix – Marion LARDIC – marion.lardic@parcasteric.com – 06 76 85 33 46